

TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION

- Certificat de matelot pont, titre monovalent – Niveau 3 (anciennement V)
- Attestations de formation et de succès modulaires, le cas échéant, menant au certificat correspondant et attestation d'acquisition de compétences métier de « matelot à la pêche »

Fiche RNCP : [RNCP24154](#)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 18/08/2015 modifié](#), relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont
- [Annexes II et III de l'arrêté du 18/08/2015](#) fixant le programme de formation et d'évaluation
- Accord national de branche du 27/10/2015, étendu par arrêté du 21/06/2016, relatif aux objectifs, priorités et moyens de mise en œuvre de la formation professionnelle dans le secteur des pêches maritimes

FINALITE(S)

- Ce certificat permet d'exercer le métier de matelot aux fonctions d'appui au pont sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche. Le titulaire de ce certificat peut, dans le cadre de son évolution professionnelle gravir les échelons en poursuivant un cursus de formation à la pêche, au commerce ou la plaisance
- Pour plus d'informations, consulter les cursus proposés sur le site formations.mer.gouv.fr
Ou cliquer [ICI](#) pour les métiers de la filière Pont. En lien également : la Fiche METIER : « [Matelot\(e\)](#) »

PUBLIC(S) CONCERNE(S) & PREREQUIS FORMATION

- Toute personne âgée de 18 ans, au moins, le jour d'entrée en formation et désireuse d'exercer le métier de marin en tant que matelot pont sur navire de commerce, plaisance ou pêche, répondant aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par [décret n°2015-1575 du 03/12/2015](#). Une attestation d'aptitude à la navigation délivrée par un médecin des gens de mer, en cours de validité, devra être fournie avant l'inscription, ainsi qu'une attestation de natation 50 mètres - départ plongé
- Cette formation se déroulant en alternance, sous contrat de professionnalisation, le candidat doit en accepter les conditions.
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcfm.fr

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Préparer le (la) stagiaire aux tâches qu'il (elle) devra accomplir dans l'exercice de son futur métier de matelot à la pêche et ce, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité, par l'apport de connaissances théoriques et pratique, le développement de compétences et de savoir-faire professionnels tels que : connaissances de l'environnement réglementaire, manœuvre, embarcation, matelotage, ramendage, maintenance, manutention et arrimage, sécurité, sauvetage, survie, navigation, stabilité, tenue de quart, réparation et mise en œuvre des engins de pêche, traitement des captures ...

DUREE(S) DE LA FORMATION

- **395 h 00** (hors épreuve finale),
dont : 226 h 30 en centre et 18 h 30 à distance et 150 h 00 en entreprise

MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS)

■ Formation en alternance, avec périodes de formation en centre et périodes de formation en entreprise à bord d'un navire de pêche, sous contrat de professionnalisation, comprenant apports théoriques et formations pratiques.

■ Formation en présentiel et à distance, un module de formation (le CFBS) étant réalisé en Blended Learning (mixte face à face et à distance).

■ Groupe de 16 stagiaires

■ Formation modulaire*, tout module acquis reste valable 5 ans

*Bien que modulaire, cette formation n'est pas nécessairement mise en œuvre par module sur l'ensemble de nos sites. Pour connaître les sites de formation pratiquant une planification modulaire, merci de nous contacter

CONTENU SYNTHETIQUE (PROGRAMME DETAILLE EN DERNIERE PAGE)

■ **Module P1-Appui** - Navigation

■ **Module P2-Appui** - Manutention, arrimage cargaison et pêche

■ **Module P3-Appui** - Contrôle, exploitation du navire, assistance aux personnes, entretien, réparation

■ **Module NP-Appui** - National Pont – réglementation

■ **Modules spécifiques STCW** - (CFBS/Sûreté)

■ **Modules complémentaires Métier Matelot à la pêche**

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN

■ Avoir suivi la formation et avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des modules concernés. L'évaluation est composée de 5 épreuves en CCF et d'une épreuve finale à l'oral. La formation en entreprise est encadrée par un programme de formation à bord effectuée par le tuteur et donne lieu à une évaluation des savoirs, savoir-faire et savoirs être.

■ Pour être admis à l'examen, il faut obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation de chaque module concerné.

■ En cas d'échec à un module, les modules acquis restent valables 5 ans, les notes sont conservées

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE MATELOT PONT

■ Être reconnu(e) apte à la navigation par un médecin des gens de mer

■ Être âgé(e), à minima, de 16 ans le jour du dépôt de la demande du certificat

■ Être titulaire de l'ensemble des attestations de succès des modules concernés (modules P1/P2/P3, NP)

■ Être titulaire du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), en cours de validité

INTERVENANT(E) S

■ Intervenant(e)s divers, tous qualifiés et/ou experts dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

■ Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

■ Formation financée par **OCAPIAT** (Opérateur de compétences – l'OPCO de branche)

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT – Matelot Pont Pêche – en Alternance					
Contenus - Thématiques	Modules – Sous-modules	DUREES			
		CENTRE		ENTREPRISE	Total
		PRESENTIEL	A DISTANCE	A BORD	
Module P1-Appui Navigation	Navigation	24 h 00			116 h
	Météorologie	7 h 00			
	Règles de barre, feux balisage, signaux	24 h 00		3 h 30	
	Tenue du quart	3 h 30			
	Manœuvre/embarcation	24 h 00		30 h 00	
Module P2-Appui Manutention, arrimage cargaison et pêche	Manutention et arrimage	3 h 00			57 h
	Matelotage et engins de pêche	18 h 00		36 h 00	
Module P3-Appui Contrôle, exploitation du navire, assistance aux personnes à bord, entretien et réparation	Description et construction	12 h 00		6 h 00	49 h
	Stabilité	4h			
	Sécurité	14h30		6 h 30	
	Entretien et réparation	6h			
Module NP-Appui National Pont	L'environnement réglementaire	13h			13 h
Modules STCW spécifiques	Certificat de base à la sécurité (CFBS@)	33 h 30	18 h 30		57 h
	Formation de sensibilisation à la sûreté	5h			
Modules complémentaires Métier	Ramendage (techniques et pratique) (<i>module optionnel</i>)	35h			35 h
	Initiation aux règles de sécurité à bord Conduite du navire Maintenance 1er niveau Réparation et mise en œuvre des engins de pêche Traitement des captures			68h	68 h
Contrôles en cours de formation	5 CCF (3 CCF à l'écrit et 2 CCF pratiques) = 5h**	-	-	-	-
TOTAL FORMATION - HEURES STAGIAIRE (maximum)		226 h 30	18 h 30	150 h 00	395 h 00*
Epreuve finale Orale (Hors programme de formation) ***		0 h 30			395 h 30

*Cette durée peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du (de la) candidat(e)

** Ces heures d'évaluations en CCF sont déjà comptabilisées dans le programme de formation

*** Une épreuve finale orale portant sur les « Règles de barre, feux, balisage et signaux », vient valider la formation (durée hors programme). La formation à bord est, quant à elle, validée via un « Carnet de suivi de formation à bord »